

Carte « Pass Scolaire » 2023/2024.

Demande à retourner complétée avant le 13 juillet 2023 dernier délai,

à la Maison de la Mobilité – 22 Rue du Collège 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

Toute demande réceptionnée après cette date ne sera acceptée qu'en fonction des places disponibles.

PASS SCOLAIRE N°

à compléter par le service de transport

Abonnement valable pour l'année scolaire 2023/2024.

Gratuité du réseau ÉLIOS :

- Le Pass Scolaire est gratuit mais **OBLIGATOIRE** (cf. art. 3.2 du règlement d'exploitation du réseau).
- Pour des raisons logistiques, les élèves doivent s'inscrire au préalable en complétant ce dossier.

Documents à joindre impérativement :

- 2 photos d'identité de l'élève (original - de moins d'un an - au format 4,6 cm x 3,5 cm).
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile des 2 parents dans le cas de garde alternée.
- 1 photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité de l'élève.
- 1 enveloppe format A5 affranchie avec 2 timbres au tarif normal et libellée aux nom et adresse du destinataire pour l'envoi du Pass scolaire.

En cas de perte, vol, détérioration du Pass Scolaire, coût d'un duplicata de la carte : 15 €

Elève (1 formulaire par élève)

Nom : Prénom : Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Responsable légal N° 1

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

N° téléphone (*obligatoire*) :

Adresse mail :

Responsable légal N° 2 (garde alternée)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

N° téléphone (*obligatoire*) :

Adresse mail :

Utilisation des lignes

Ligne(s) utilisée(s) :

Arrêt de montée : Arrêt de descente :

Etablissement scolaire : Classe en **2023 / 2024** :

Statut de l'élève : Externe - Demi-pensionnaire - Interne

Utilisation du Réseau : Occasionnelle Régulière

Matin Soir / Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Merci de prendre connaissance et de signer le Règlement des Transports au verso



RÈGLEMENT DES TRANSPORTS

Sécurité & Savoir Voyager

Comment prendre le bus ?

✓ En attendant le véhicule

- ▣ Je mets le gilet jaune (OBLIGATOIRE sur les lignes secondaires de S26 à S35)
- ▣ Je fais signe au conducteur
- ▣ Je prépare ma carte de transport
- ▣ Je ne bouscule pas mes camarades lors de l'arrivée du véhicule

✓ Dans le bus et dans le car

- ▣ Le port du gilet jaune est fortement conseillé
- ▣ Je monte par la porte avant
- ▣ Je présente ma carte au conducteur
- ▣ Je m'installe vers le fond du véhicule
- ▣ Je place mon sac entre les jambes pour ne pas gêner les autres voyageurs
- ▣ Je mets ma ceinture de sécurité lorsque le véhicule en est équipé
- ▣ Je laisse ma place aux personnes âgées et/ou aux personnes à mobilité réduite
- ▣ Si je suis debout dans le bus, je me tiens aux barres pour ne pas tomber
- ▣ Pour descendre, je demande l'arrêt du véhicule en appuyant sur la commande «demande d'arrêt» et uniquement à cette occasion.

✓ En descendant

- ▣ Je descends par la porte arrière
- ▣ J'attends que le véhicule soit parti pour traverser en regardant à gauche puis à droite
- ▣ Je ne traverse **jamais** entre deux véhicules : c'est très dangereux !!!

La sécurité, c'est ma priorité

Mieux voyager ensemble : les règles à respecter

- ▣ Je ne parle au conducteur que si nécessaire
- ▣ Je respecte les autres voyageurs et le conducteur (*musique dans les écouteurs, respect du calme à bord du véhicule...*)
- ▣ Il est interdit de fumer, boire ou manger à bord des véhicules
- ▣ Dans le véhicule ou à l'arrêt, je veille au respect du matériel (*papiers dans la poubelle, aucune dégradation du matériel...*).

Toute dégradation commise par l'élève engage la responsabilité du représentant légal s'il est mineur ou sa propre responsabilité s'il est majeur

Non-respect du Règlement des Transports

- ▣ En cas de non-respect du règlement, la direction prévient le représentant légal, ainsi que le chef d'établissement.
- ▣ La direction du réseau se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement toute personne qui ne respecte pas le règlement des Transports.

Objets perdus, réclamations ou recommandations

- ▣ La direction du réseau n'est pas responsable des objets perdus ou volés à bord des véhicules
- ▣ À votre écoute au 05 53 70 53 83 et à l'agence commerciale **22 rue du Collège - Villeneuve-sur-Lot**

Je soussigné(e).....

- Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements sur le formulaire complété

- Atteste avoir pris connaissance du règlement des transports ci-dessus et m'engage à le porter à la connaissance de mon enfant

Fait à..... Signature obligatoire

Le..... du (des) responsable(s) de l'élève